Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et à l'etiquetage des produits biologiques									
	I.1 Numéro du d	ocument		-8.30 (* a % (* a)	I.2 Type d'Opér	ateur				
	FR-BIO-15.250-0050893.2024.001				☑ Opérateur					
			10.00		Groupe d'op	náratoure				
					Groupe a of	Jerateurs				
			5548							
S			1896							
ij.				Part of						
읽	I 3 Onérateur ou	.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle				
igi	•	MONSIEUR PIERRE LOIC		Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15)						
질	Nom Adresse	Le Petit Blanc	BLANC		Adresse	3, impasse des Prairie		•		
S	naresse	Le haut Somont 73170 Yenne			Pays	France	Code ISO	FR		
ij	Pays		ode ISO	FR	,-					
Ĕ۱	Tuys	Trunce	ouc 150	TK .						
Partie I: Eléments obligatoires	I.5 Activité ou ac	.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs								
<u>:</u>	• Production									
ie	 Préparation 									
II										
إيّ	I 6 Catégorie ou	catégories de produits visée	es à l'article 35	naragranhe 7 d	u règlement (UF) 2018/848 du Parlement	euronéen et du	ı Conseil et		
	méthodes de pro	duction	es a raracic so	, paragraphe 7, a	a regionient (OL	, 2010/010 du l'allement	caropeen et ac	consen et		
	• (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux									
		le production:								
	– production biologique, sauf durant la période de conversion									
	• (b) Animaux et produite animaux pon transformée									
	(b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production:									
	– production biologique, sauf durant la période de conversion									
	• (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine									
	Méthode de production:									
	– production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique									
	– producti	on biologique avec une pro	auction non bi	lologique						
	La présent degument est déligné conformément ou règlement (UE) 2019/200 et cortific que l'onégateur ou la groupe d'enégateurs (elecieire et cui									
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.									
ŀ	I.7 Date, lieu				I.8 Validité					
					Certificat valab	ole du 18/12/202 :	9 011	31/12/2024		
	Date	29 mai 2024 Nom 08:08:49 +02 signa	et BUREA ture CONTR	U ALPES ROLES	Certificat valar	one du 18/12/202.	3 au	31/12/2024		
		(Europe/Luxem bourg)								
	Lieu	Annecy-le-								
		Vieux (FR)								
Į										

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

_									
	II.1 Répertoire des produits								
S	Nom du produit Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848								
ğ	champ a application du regiement (OE) 2018/848								
Ĭ	Myrtilles	Biologique							
ec	Framboises	Biologique							
S	Autres baies (hors cassis et myrtilles) (Kiwai, Maquis du Chili)	Biologique							
≅l	Cassis	Biologique							
racultatits specifiques	Autres plantes a epices, aromatiques, medicinales et pharmaceutiques	Biologique							
3	Lavande (Plantation 2023 (10 plants non productifs))	Biologique							
Ia	Origans (Plantation 2023 (10 plants non productifs))	Biologique							
nts	Prairie permanente Prairie temporaire	Biologique Biologique							
۱e	Autres plantes a epices, aromatiques, medicinales et	Biologique Biologique							
Elements	pharmaceutiques	0.1							
H	Autres zones de cueillette sauvage (Matricaire, Achillee) Ovins Lait - Brebis laitieres	Biologique Biologique							
= -	Ovins - Agnelles de renouvellement	Biologique							
Ĕ	Ovins - Beliers	Biologique							
Partie II:	Ovins Lait - Lait de brebis, brut	Biologique							
7	Tomme de lierre	Biologique							
	Lactique de brebis nature "le CROUE"	Biologique							
	Lactique de brebis aromatise : poivre, ail et fines herbes Petit Blanc de brebis	Biologique Biologique							
	Yaourts de brebis : nature, infuse au foin	Biologique							
	Bleu de brebis (Bief)	Biologique							
	Serac	Biologique							
	La Challiere	Biologique							
	Etana	Biologique							
	Ta'fe Tisanes Simples	Biologique Biologique							
		Diologiquo							
	II.2 Quantité de produits								
ŀ	I.3 Informations sur les terres								
Ì	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-								
Ì									
	effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	opérateur, le sous-							
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du	ı règlement (UE)							
	2018/848								
•	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848								
}									
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC								
	Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf								
-	WOA was information								
	II.9 Autres informations								
L									